

Comment mieux comprendre la culture des juristes, au bénéfice de meilleures pratiques responsables?

Numéro de la fiche : OPR-1053

Sommaire

DIRECTION DE RECHERCHE

Jacqueline Dahan, Professeure -
Département de management et gestion
des ressources humaines

RENSEIGNEMENTS

jacqueline.dahan@usherbrooke.ca

CODIRECTION DE RECHERCHE

Nathalie Cadieux, Professeure -
Département de management et gestion
des ressources humaines

RENSEIGNEMENTS

nathalie.cadieux@usherbrooke.ca

UNITÉ(S) ADMINISTRATIVE(S)

École de gestion
Département de management et gestion
des ressources humaines

CYCLE(S)

2e cycle
3e cycle
Stage postdoctoral

LIEU(X)

Campus de Sherbrooke

Description du projet

À l'interface de la gestion des ressources humaines, du management et de la sociologie, le projet proposé vise à comprendre les paradoxes inhérents à la culture et à l'identité professionnelles des juristes pour les soutenir face à leur enjeu de santé et de mieux-être. L'ampleur de cet enjeu impose de continuer à faire des avancées en recherche. Grâce à celles-ci, il sera possible de proposer des avenues d'amélioration gagnantes que la profession pourra ensuite s'approprier pour aller de l'avant. L'objectif de mieux comprendre l'enjeu ciblé est atteignable en investiguant finement l'identité et la culture professionnelles, complexes et intrinsèquement chargées de paradoxes en termes de valeurs, de normes et de supports de reconnaissance. La méthodologie qualitative choisie permet d'explorer la complexité paradoxale et imagée (symbolique) du discours que ces professionnels tiennent pour décrire leur identité, leur culture et leurs pratiques professionnelles. Une analyse attentive des métaphores issues de ce discours permet de mettre au jour des catégories conceptualisantes qui aident à mieux comprendre l'enjeu de la santé, et ce faisant, suggèrent des pistes d'amélioration.

Discipline(s) par secteur

Sciences sociales et
humaines

Administration des affaires, Management

La dernière mise à jour a été faite le 4 juin 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses projets sans préavis.